

ADMISSIONS des élèves
à l'école de **MONTMIRAL** (de la **PS** à la **GS**)

Rentrée scolaire sept 2024

→ pour les enfants nouveaux arrivants et / ou
nés en 2019, 2020 et 2021

Vous pouvez, à partir du 29 avril 2024
prendre contact avec le directeur

au **04 75 02 74 24** (en dehors des heures de classe)

ou sur

ce.0261383m@ac-grenoble.fr

*Les élèves de Montmiral nés en **2018** (en **CP** l'année prochaine 2024-25) doivent impérativement s'inscrire à l'école de St Michel.*

● Vous devez au préalable inscrire votre enfant auprès de la Mairie de votre commune de résidence, avec votre livret de famille et un justificatif de domicile.

● Vous fournirez à l'école les documents suivants :

- le carnet de santé (page des vaccinations)
- le certificat d'inscription délivré par la mairie de votre commune de résidence
- le certificat de radiation de l'école précédente (*si changement d'école*)